



Hôtel de ville
Boulevard Victor Jauffret
13450 Grans
Tél. : 04 90 55 99 70
Fax : 04 90 55 86 27
www.grans.fr

DÉCISION DU MAIRE
(Application de l'article L 2122-22 du
Code Général des Collectivités Territoriales)

Envoyé en préfecture le 09/10/2025

Reçu en préfecture le 09/10/2025

Publié le 10/10/2025

ID : 013-211300447-20251009-DEC_2025_70-AU



N° 2025/70

1.4 Autres types de contrat

**Approbation de l'offre de la société LOXAM pour une location d'une nacelle
pour l'installation des illuminations de Noël 2025 à Grans.**

Le Maire de la Commune de GRANS,

Vu la délibération n° 2022/71 du 4 avril 2022 donnant délégation au Maire pour une partie des matières énumérées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics n'excédant pas 90 000,00 euros HT (quatre-vingt-dix mille euros),

Considérant la nécessité de la commune de Grans de solliciter une entreprise pour une location d'une nacelle pour l'installation des illuminations de Noël 2025 à Grans, pour une période du 13 au 24 octobre et une deuxième période du 12 au 20 novembre 2025.

Vu la consultation lancée auprès des sociétés LOXAM, REGIS LOCATION et KILOUTOU,

Vu les trois offres remises et l'analyse de celles-ci,

Considérant que l'offre de la société LOXAM enregistrée en Mairie le 7 octobre 2025 sous la référence GED 2025-3407 correspond au besoin exprimé par la commune et est économiquement la plus avantageuse,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

De signer l'offre pour une location d'une nacelle pour l'installation des illuminations de Noël 2025 à Grans, avec la société LOXAM, sise Parc d'activité de la Gandonne – Rue Canesteu -13300 Salon de Provence, avec les montants détaillés ci-dessous :

Semaine du 13 au 24/10/2025 : 1 468.12 € HT (mille quatre cent soixante huit euros et 12 centimes hors taxes) et un montant TTC de 1 761.75 € (mille sept cent soixante et un euros et soixante quinze centimes toutes taxes comprises).

Semaine du 12 au 20/11/2025 : 1 036.83 € HT (mille trente-six euros et quatre-vingt-trois centimes hors taxes) et un montant TTC de 1 244.19 € (mille deux quarante-quatre euros et dix-neuf centimes toutes taxes comprises).

Article 2 :

La location est conclue à compter de sa notification jusqu'à la fin de la période.

Article 3 :

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur des Services Techniques de la ville de Grans sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera publiée conformément à la loi et fera l'objet d'une ampliation à Monsieur le sous-préfet d'Istres, aux services techniques et au service des Finances.

Conformément à l'article R421-1 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de MARSEILLE, sis 31 rue Jean François Lecca – 13002 MARSEILLE (tél. : 04.91.13.48.13 / Courriel : greffe.ta.marseille@juradm.fr) dans un délai de deux (02) mois à compter de sa publication. Un recours administratif est également possible auprès de l'autorité du présent acte dans le délai de deux (02) mois à compter de sa publication. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux (02) mois suivant la notification de la décision de rejet express du recours administratif ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de deux mois dont disposait l'autorité signataire, en cas de rejet implicite dudit recours. Toute saisine du Tribunal Administratif de MARSEILLE peut s'opérer par voie postale, soit par voie électronique à partir de l'application internet « Télerecours citoyens » accessible par le site de téléprocédures : <http://www.telerecours.fr/>

Fait à GRANS, le 9 octobre 2025

Publié le 10/10/2025

Le Maire,

Philippe LEANDRI

Signé par : PHILIPPE LEANDRI
Date : 09/10/2025
Qualité : SIGNATURE
DOCUMENTS ACTES





AGENCE LOXAM SALON DE PROVENCE
PARC D'ACTIVITE DE LA GANDONNE
RUE CANESTEU
13300 SALON DE PROVENCE FR
Tél: +33 490570410
Fax: +33 490570415
salon.de.provence@loxam.fr

OFFRE DE LOCATION

N° 905410036789 du 12/11/25

Durée de validité de l'offre: 20/12/25
Éditée le 29/09/25 13:38

MAIRIE DE GRANS
CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
A L'ATTENTION DE MME FINA
BD VICTOR JAUFFRET
13450 GRANS
FRANCE

COMMANDE
Acheteur: Arnaud PELEN
N°BDC:
Adresse de chantier
MAIRIE DE GRANS
379 RUE DES CANESTEU
13300 SALON-DE-PROVENCE FR
Tél: +33646492315
Fax:

N°TVA FR48211300447 N° compte 36929
Tél: 0490558522 Fax: 0490558627

Chère cliente, cher client
Nous vous prions de bien vouloir trouver ci dessous notre meilleure offre, en espérant qu'elle retienne favorablement votre attention.

Qté	Libellé	Prix
1	049-0016 NACELLE 16M SUR VL DIESEL Date de début de location: 12/11/25 Fact. Samedi: Non - Dimanche: Non 7 jrs du 12/11/25 au 20/11/25 Tarif de référence Prix/jour de 1 à 1 Jr 159.00 Prix/jour de 2 à 4 Jrs 142.00 Prix/jour de 5 à 19 Jrs 127.00 Prix/jour de 20 à 9999 Jrs 111.00 ***** Autorisation de conduite de l'employeur obligatoire Nous contacter si besoin de conseils sur l'utilisation Port obligatoire des E.P.I. adéquats lors de l'utilisation ***** Ce tarif inclut 50 km/jour. Au delà, 0,70 euro/km *****	
		Total période 889.00
		Garantie dommages 137.16 Contribution verte 10.67
		Total Prévisionnel HT 1036.83 TVA 20% 207.36 Total Prévisionnel TTC en Euro 1244.19
<i>Prestations supplémentaires :</i>		
<ul style="list-style-type: none"> - Manutention grue 99.-/manoeuvre - Kilomètre supplémentaire 0,40 euro/km au delà de 100kms pour camions bennes, 0,70 euro/km au delà de 50 kms pour les camions nacelles. - Carburant GNR: 3,77.-/litre - Forfait lavage machine 153.- - Temps d'attente chantier 75.-/heure - coef majoration de 8 à 12h: 1,36 -de 12h à 16h: 1,69 -de 16h à 20h: 2,03 et de 20h à 24h: 2,37 uniquement sur cat class groupes électrogènes pour une utilisation de plus de 8 heures. - Prestation recharge électrique : 2 à 14 euros. Selon matériel et charge. 		

Bon pour accord

Le Maire, Philippe LEANDRI

dûment habilité par décision municipale n°2025/70 du 09/10/2025

Pour LOXAM
FEROUZ CLARETON

Pour le CLIENT

Cachet du client



AGENCE LOXAM SALON DE PROVENCE
PARC D'ACTIVITE DE LA GANDONNE
RUE CANESTEU
13300 SALON DE PROVENCE FR
Tél: +33 490570410
Fax: +33 490570415
salon.de.provence@loxam.fr

Envoyé en préfecture le 09/10/2025

Reçu en préfecture le 09/10/2025 |

Publié le 10/10/2025

ID : 013-211300447-20251009-DEC_2025_70-AU

OFFRE DE LOCATION

N° 905410036788 du 13/10/25

Durée de validité de l'offre: 24/11/25
 Éditée le 29/09/25 13:37

MAIRIE DE GRANS
 CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
 A L'ATTENTION DE MME FINA
 BD VICTOR JAUFFRET
 13450 GRANS
 FRANCE

COMMANDE
 Acheteur: Arnaud PELEN
 N°BDC:
Adresse de chantier
 MAIRIE DE GRANS
 379 RUE DES CANESTEU
 13300 SALON-DE-PROVENCE FR
 Tél: +33646492315
 Fax:

N°TVA FR48211300447 N° compte 36929
 Tél: 0490558522 Fax: 0490558627

Chère cliente, cher client
 Nous vous prions de bien vouloir trouver ci dessous notre meilleure offre, en espérant qu'elle retienne favorablement votre attention.

Qté	Libellé	Prix																
1	049-0016 NACELLE 16M SUR VL DIESEL Date de début de location: 13/10/25 Fact. Samedi: Non - Dimanche: Non 10 jrs du 13/10/25 au 24/10/25 Tarif de référence <table> <tr><td>Prix/jour de</td><td>1 à</td><td>1 Jr</td><td>159.00</td></tr> <tr><td>Prix/jour de</td><td>2 à</td><td>4 Jrs</td><td>142.00</td></tr> <tr><td>Prix/jour de</td><td>5 à</td><td>19 Jrs</td><td>127.00</td></tr> <tr><td>Prix/jour de</td><td>20 à</td><td>9999 Jrs</td><td>111.00</td></tr> </table> ***** Autorisation de conduite de l'employeur obligatoire Nous contacter si besoin de conseils sur l'utilisation Port obligatoire des E.P.I. adéquats lors de l'utilisation ***** Ce tarif inclut 50 km/jour. Au delà, 0.70 euro/km *****	Prix/jour de	1 à	1 Jr	159.00	Prix/jour de	2 à	4 Jrs	142.00	Prix/jour de	5 à	19 Jrs	127.00	Prix/jour de	20 à	9999 Jrs	111.00	
Prix/jour de	1 à	1 Jr	159.00															
Prix/jour de	2 à	4 Jrs	142.00															
Prix/jour de	5 à	19 Jrs	127.00															
Prix/jour de	20 à	9999 Jrs	111.00															
		Total période 1270.00																
		Garantie dommages 182.88																
		Contribution verte 15.24																
		Total Prévisionnel HT 1468.12																
		TVA 20% 293.63																
		Total Prévisionnel TTC en Euro 1761.75																
<i>Prestations supplémentaires :</i>																		
<ul style="list-style-type: none"> - Manutention grue 99.-/manoeuvre - Kilomètre supplémentaire 0,40 euro/km au delà de 100kms pour camions bennes, 0,70 euro/km au delà de 50 kms pour les camions nacelles. - Carburant GNR: 3,77.-/litre - Forfait lavage machine 153.- - Temps d'attente chantier 75.-/heure - coef majoration de 8 à 12h: 1,36 -de 12h à 16h: 1,69 -de 16h à 20h: 2,03 et de 20h à 24h: 2,37 uniquement sur cat class groupes électrogènes pour une utilisation de plus de 8 heures. - Prestation recharge électrique : 2 à 14 euros. Selon matériel et charge. 																		

Bon pour accord

Le Maire, Philippe LEANDRI

dûment habilité par décision municipale n°2025/70 du 09/10/2025

Pour LOXAM
FEROUZ CLARETON

Pour le CLIENT

Cachet du client